

FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT

À la suite du mouvement social du 13 octobre au 24 octobre 2022, les clients du réseau Keolis MEYER porteurs d'un abonnement hebdomadaire, mensuel ou annuel valable pendant cette période peuvent se faire indemniser selon les conditions de remboursement fixées par Île-de-France Mobilités.

Les titulaires d'abonnements seront remboursés par lettre chèque, sur la base suivante :

Forfaits	Montant du remboursement
Navigo Semaine	34,03 €
Navigo Mois	26,08 €
Navigo Annuel (ex Intégrale)	23,58 €
Imagine'R Scolaire/Étudiant	11,24 €
Navigo Annuel Senior	13,04 €
Solidarité Transport Semaine 75%	8,49 €
Solidarité Transport Mois 75%	6,52 €
Solidarité Transport Semaine 50%	16,97 €
Solidarité Transport Mois 50%	13,04 €
Carte Scolaire Bus Lignes Régulières (ex Carte Optile Scolaire)	3,16 €

Nous vous invitons à remplir le formulaire figurant au verso et à joindre les pièces demandées pour nous permettre de procéder au remboursement.

Ce formulaire est à déposer ou à envoyer à :

Keolis MEYER
 Service remboursement des abonnements
 123, rue Paul Fort
 91310 MONTLHERY
 Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h
 En cas d'envoi par courrier, ce montant sera complété d'un forfait de 1,16€ (tarif d'un timbre vert).

Ou par mail à contact.meyer@keolis.com

**Ce formulaire est à retourner au plus tard le 09/12/2022.
 Aucune demande ne pourra être prise en compte passé ce délai.**



1. Identification de l'abonné et du passe Navigo :

Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Ligne de bus concernée : _____

Numéro de série du Passe Navigo* : _____

* OU numéro CALYPSO pour les détenteurs d'un Passe sur mobile (numéro présent sur l'appli mobile)

Numéro client Navigo (hors Navigo Découverte) : _____

Si votre Passe Navigo est chargé sur un Passe Navigo Découverte, cocher la case :

2. Cocher la case correspondant au titre acheté¹ pendant la période qui fait l'objet du remboursement :

- | | |
|--|---|
| Navigo Semaine <input type="checkbox"/> | Solidarité Transport Semaine 75% <input type="checkbox"/> |
| Navigo Mois <input type="checkbox"/> | Solidarité Transport Mois 75% <input type="checkbox"/> |
| Navigo Annuel <input type="checkbox"/> | Solidarité Transport Semaine 50% <input type="checkbox"/> |
| Imagine'R Scolaire/Étudiant <input type="checkbox"/> | Solidarité Transport Mois 50% <input type="checkbox"/> |
| Navigo Annuel Senior <input type="checkbox"/> | Carte scolaire bus lignes régulières <input type="checkbox"/> |

¹ Attention, toute demande de remboursement doit être accompagnée des pièces suivantes :

- **photocopie du titre de transport** (et de la carte personnalisée par le titulaire pour les détenteurs d'un Passe Navigo Découverte)
- **justificatif de domicile (ou attestation de votre employeur ou certificat de scolarité, si vous ne résidez pas dans les communes de CViry-Chatillon, Grigny, Morsang-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Sainte-Genevieve-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Fleur-Mérogis, Monthély, Linas, Longpont-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Leuville-sur-Orge, Saint-Germain-lès-Arpajon, Arpajon, Ollainville, Egly, Bruyères-le-Châtel, Breuillet, Boissy-sous-Saint-Yon, Saint-Yon, Saint-Chéron, Saint-Sulpices-de-Favières, Mauchamps, la-Ville-du-Bois, Ballainvilliers, Longjumeau)**

Faute de quoi aucun remboursement ne pourrait intervenir.

3. Le remboursement est à effectuer à l'ordre de (coordonnées du payeur) :

Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone fixe ou mobile : _____

Adresse mail : _____

Toutes les informations de ce formulaire sont obligatoires.

Keolis MEYER traite les données recueillies à des fins de suivi du dossier de votre remboursement.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous aux conditions générales de remboursement.

